

Vimoutiers

Collège. Une section sportive pleine nature ouvrira en septembre

LE RÉVEIL NORMAND | mercredi 7 mars 2018

523 mots

De gauche à droite : Agnès Laigre, Stéphane Thouin, Mathieu Pantaléon (professeur de sport), le représentant de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), Grégory Janvier et Raphaële Langlois

À la rentrée en septembre, les élèves des classes de 6^e, 5^e et 4^e inscrits au collège Hée-Fergant pourront bénéficier d'une option sportive, axée sur des activités de pleine nature avec VTT, course d'orientation et escalade.

Cette option n'est pas courante dans la région. « **Ce choix s'est opéré par goût et c'est en outre quelque chose qui n'existe pas beaucoup. On en trouve une à Blainville-sur-Orne** » commente Grégory Janvier, professeur de sport. Cette section sera mixte, limitée à vingt élèves : huit 6^e, six 5^e et six 4^e. Les collégiens souhaitant en faire partie feront l'objet d'une sélection en fonction de critères liés « **à leurs qualités physiques et scolaires** » indique Raphaële Langlois, la principale.

Un dossier construit en six semaines

L'idée de créer une section sportive émane d'Agnès Laigre, conseillère départementale. « **Je l'avais suggéré lors d'un conseil d'administration l'an dernier au principal de l'époque, Michel Durdek** ». La construction du dossier a été menée en six semaines par Raphaële Langlois, lors de sa prise de fonction. « **Il a fallu faire vite !** ». En effet, le dossier était à déposer pour la mi-octobre car il n'y a qu'une commission par an pour statuer sur ce genre de projet qui a dû recevoir l'aval de l'inspecteur de l'éducation nationale de l'Education physique et sportive ainsi que du directeur académique et du Recteur. En parallèle, Agnès Laigre a défendu le projet au niveau du Conseil départemental. Le feu vert a été donné début février. « **L'Education nationale nous octroie ainsi 3 h hebdomadaires d'enseignement sportif supplémentaire** » souligne Raphaële Langlois.

Mur d'escalade et projet de club extrascolaire

Place maintenant à l'aménagement des équipements nécessaires et aux recherches de financement notamment pour l'installation d'un mur d'escalade d'une hauteur d'environ 8 m. Son coût est estimé aux alentours de 60 000 €. D'ores et déjà, le Conseil départemental financera à hauteur de 10 000 €. Ce projet porté par l'association sportive du collège, via la Ville, espère aussi des financements de l'Etat, le CNDS - Centre national pour le développement du sport (20 %), de la Communauté de communes des vallées d'Auge et du Merlerault et de la Ville de Vimoutiers.

« **Le mur prendra place dans la salle du tennis couvert au gymnase** » indique Stéphane Thouin, adjoint au maire. Car « **ce projet d'équipe** » est aussi « **un beau projet pour le territoire** » ajoute la principale, l'idée étant aussi que soit créé, en marge, un club d'escalade sur le secteur. Agnès Laigre estime que « **cela va contribuer au rayonnement du collège** ». La conseillère départementale signale d'ailleurs que « **notre président, Christophe De Balorre, l'a inscrit dans le prochain plan de rénovation des établissements dans l'Orne** ». En somme, que de bonnes nouvelles pour le collège de Vimoutiers !